

Saint Mandé, le 16 février 2021

Appel de cadres CGT aux cadres de l'IGN

## **Ne confondons pas application des directives et Allégeance sans conditions**

Un des rôles de cadres est d'expliquer aux collègues que nous encadrons la stratégie de l'IGN et de la mettre en œuvre dans nos unités.

Pour cela, en tant que cadres, nous recevons un certain nombre de directives, de cadrages, de consignes que l'on porte auprès des agents.

D'une part, dans cet exercice pas toujours facile, les cadres peuvent avoir des interrogations, des difficultés d'application qu'ils doivent pouvoir remonter auprès de leurs directions et surtout être écoutés.

Or, l'écoute des cadres par les directions est de plus en plus aléatoire ; la communication est généralement descendante, comme montrée par le rapport OpenCo.

D'autre part, l'application des consignes a une limite : elles ne doivent pas aller à l'encontre de la loi, bien entendu, et ne doivent pas aller à l'encontre des droits des personnels que nous encadrons.

**Sur le sujet des contrats des CDD RPG 2021, cette limite a été dépassée puisqu' il a été demandé aux chefs de services et directions territoriales de faire signer les contrats d'opérateurs RPG avant le 31 décembre 2020, entraînant un préjudice important pour les personnels concernés : de ce fait ils perdent la prime de précarité à laquelle ils auraient droit si les contrats avaient été signés en 2021.**

Dans ce cas, les droits des personnels ne sont clairement pas respectés.

Ce sujet est d'autant plus intolérable que la direction de l'IGN a fait faire « le sale boulot » aux encadrants intermédiaires, les mettant dans une position intenable vis-à-vis des personnes concernées.

**Pour nous, la seule solution, c'est de payer cette prime de précarité à tous les CDD**, d'autant qu'au regard des milliards économisés par la France par le gouvernement français, en lien avec le RPG, donner une « petite prime » à des gens qui sont déjà sous payés par rapport à leur niveau de compétence, cela ne représente pas une charge insoutenable.

**Refusons cette « allégeance » sans condition ; nous n'avons pas à porter de telles directives qui vont à l'encontre des droits des personnels.**

**Soutenons les revendications des CDD RPG et à signons leur pétition.**

**Demandons collectivement aux directions de l'IGN une meilleure écoute des personnels et des cadres.**

